



Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 029-212902746-20210414-D2021039SCA-DE

Département du Finistère

MAIRIE de SCAER
TI-KËR SKAER

République Française

DEL 2021/039

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mil vingt et un
Le Mercredi 14 Avril à 19h00

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig de Scaër sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves LE GOFF, MAIRE DE SCAER.**

Étaient présents 24 Conseillers sur 29 :

MM Jean-Yves **LE GOFF**, Hélène **LE BOURHIS**, Robert **RAOUL**, Martine **BOUCHER**, Jean-François **LE MAT**, Guy **FAUCHER**, Danielle **LE GALL**, Frédéric **LE BEUX**, Fabienne **CAILLAREC**, Ludovic **RUHIER**, Anne **LE GALL**, Frédéric **MICHEL**, Marine **SENECHAL**, Jean-Pierre **GUILLOU**, Anne-Laure **LE GRAND**, Didier **MORGANT**, Delphine **BOUGUENNEC**, Michel **GARO**, Isabelle **QUELVEN**, Cédric **GOUIFFES**, Jacqueline **SABATIER**, Marie-Antoinette **PEDRONO**, Jean Michel **LEMIEUX**, Marie-Josée **CANEVET**.

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Roland **SAINT-JORE**, Pascale **DUFLEIT**, Christian **CARDUNER**, qui ont donné pouvoir respectivement à Frédéric **MICHEL**, Marine **SENECHAL**, Jean Michel **LEMIEUX**.

ABSENT :

Marie-Pierre **GIRE**, Patrick **LE BRAS**.

Monsieur Cédric **GOUIFFES** a été élu Secrétaire.

DEL 14.04.2021/2021-039 : DEMANDE D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL 2021 : INFRASTRUCTURE DE MOBILITE - LIAISON PIETONNE ET CYCLABLE DE LA RUE JEAN JAURES A LA VOIE VERTE N°7

RAPPORTEUR MME BOUCHER

Le Gouvernement poursuit l'effort de l'État en faveur de l'investissement des collectivités territoriales, en pérennisant la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) créée en 2016 pour apporter un soutien exceptionnel aux collectivités locales.

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) permet à l'État de financer les grandes priorités d'investissement des communes ou de leurs groupements. Avec la DETR, la DSID et le FNADT, elle constitue l'un des principaux leviers de l'État en faveur du développement local.

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), versée par les services de l'État, permet de soutenir l'investissement des collectivités territoriales en matière de :

- rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables ;
- mise aux normes et sécurisation des équipements publics ;
- développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements ;
- développement du numérique et de la téléphonie mobile ;
- création, transformation et rénovation des bâtiments scolaires ;
- réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

La Commune de Scaër est récemment lauréate de l'AMI « Redynamisation du Centre-bourg » et du Programme « Petite Ville de demain ». A ce titre, la commune a engagé des travaux de valorisation et de modernisation de ses équipements et du cadre de vie. L'année dernière, nous avons pu aménager une nouvelle infrastructure de mobilité sur le site dit de « La Gare » (soutenue financièrement au titre de la DETR et de la DSIL) en cœur de bourg, qui ravit nos habitants et visiteurs.

Dans cette continuité, et dans le cadre de la redynamisation et de la revitalisation du centre-bourg et de l'axe commercial, la commune souhaite aménager une nouvelle infrastructure de mobilité. En effet, il s'agit de créer une nouvelle liaison piétonne et cyclable qui permettra de relier depuis la voie verte, en passant par le site de l'Uni-Vert, Médiathèque - Tiers Lieu, la rue commerçante Jean Jaurès.



Il est ainsi projeté une liaison piétonne et cyclable permettant de rejoindre les lieux stratégiques du bourg et invitant à se déplacer de manière active pour rejoindre les équipements publics et infrastructures de mobilité déjà existantes.

En effet, un parcours agréable et facile ainsi qu'une offre de cheminement accessible et sécurisé sont les principaux garants du développement des mobilités douces.

Vue d'ambiance :





Il s'agirait de créer une liaison piétonne et cyclable, avec signalétique pour l'accessibilité et une signalétique indiquant les équipements publics avec les temps de parcours en minute (à pied et en vélo), tout en assurant un verdissement du centre-bourg et une requalification de cet espace public aujourd'hui inutilisé.

Le coût prévisionnel des travaux est le suivant :

	HT
Infrastructure de Mobilité	29 128,00 €
Réseaux et Eclairage public	21 689,00 €
Signalétique + Signalétique Piétons et Cycle	3 000,00 €
Verdissement Urbain	4 000,00 €
Total	57 817 €

Avec un plan de financement prévisionnel comme suit :

FINANCEUR	TYPE D'AIDE	En € HT	En %
ETAT	DSIL 2021	46 253,60 €	80
COMMUNE	Autofinancement	11 563,40 €	20
		57 817,00 €	100

VU la circulaire du 2 février 2021 relative à la composition et aux règles d'emploi des dotations et fonds de soutien à l'investissement en faveur des territoires,

CONSIDERANT le Programme « Petites Villes de demain »

CONSIDERANT la démarche Redynamisation du Centre-Bourg engagée par la Commune,

VU l'exposé de Mme BOUCHER,

VU l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 07 avril 2021

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE

DE VALIDER le projet d'aménagement comme présenté,

D'AUTORISER le Maire à déposer le dossier de subvention au titre du dispositif DSIL 2021,

D'AUTORISER le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Jean-Yves LE GOFF,
MAIRE DE SCAER

